

Définition des noms de plantes herbacées dans le *Petit Robert* : les segments locatifs

Louis MERCIER et Ginette THIFFAULT

1. Introduction

Dans la nomenclature des dictionnaires généraux, les articles relatifs au vocabulaire de la faune et de la flore se comptent par milliers. À eux seuls, les noms des végétaux supérieurs¹, qui ne constituent qu'une partie des phytonymes, font l'objet d'environ 1500 articles dans chacun des deux dictionnaires usuels les plus largement diffusés dans la francophonie, à savoir le *Petit Robert* (PR) et le *Petit Larousse* (PL).

Avec la collaboration de Pascale Héroux (Héroux 2002), nous avons entrepris l'étude des articles consacrés aux noms d'arbres dans le PL et aux noms de plantes herbacées dans le PR². Les PL et PR ont été retenus comme représentants de deux genres lexicographiques voisins : le premier comme dictionnaire encyclopédique et le second comme dictionnaire de langue. Quoique distincts, les deux sous-corpus lexicographiques choisis sont suffisamment apparentés pour permettre une confrontation des deux pratiques en cause. L'accent a d'abord été mis sur l'étude de la définition, mais nous entendons également examiner la nomenclature et les autres composantes de la microstructure³. Concernant la pratique définitoire des deux dictionnaires retenus, nous avons comme principaux objectifs d'analyser la métalangue utilisée et de dégager la structure des modèles définitoires les plus récurrents.

Il ne sera question ici que de la pratique du PR en ce qui a trait à la définition des noms de plantes herbacées (par opposition aux noms de plantes ligneuses, arbres, arbustes et arbrisseaux). Le sous-corpus exploité a été constitué à partir de l'ensemble des articles (et sous-articles) consacrés à cette nomenclature que nous avons pu extraire⁴ du *Petit Robert sur CD-ROM* (version électronique 1996 de l'édition papier 1993). Il regroupe plus de 900 articles et presque autant de définitions (certains articles ne présentant que des renvois). Nous ne nous intéresserons ici qu'au type de définition le plus largement représenté, à savoir la définition par inclusion, utilisée dans plus de 80 % des articles. Nous commencerons par dégager ses composantes de

¹ Les végétaux supérieurs ou plantes vasculaires regroupent tous les arbres et autres végétaux présentant tige(s), feuillage et système racinaire.

² Cette étude s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste portant sur la description du vocabulaire québécois de la faune et de la flore indigènes nord-américaines, subventionné par les fonds FCAR (Gouvernement du Québec) et CRSH (Gouvernement du Canada), ainsi que par l'Université de Sherbrooke. Elle s'insère plus précisément dans le volet métalexographique de ce projet, dont l'objectif est de mettre au jour le savoir-faire des lexicographes d'expérience tout en identifiant les forces et les limites de leur pratique.

³ Comme cela a déjà été entrepris pour les noms d'oiseaux (voir Lahaie 2001).

⁴ Nous avons procédé à une recherche par mots-clés ; pour une description de la démarche suivie, voir Thiffault 2002 (p. 14).

base avant d'examiner plus en détail le contenu de l'ensemble des segments locatifs relevés, dont la majorité fait référence à l'habitat des plantes décrites.

2. Principales composantes de la définition des phytonymes

La définition de noms désignant des entités concrètes doit bien évidemment passer par la description de ces entités. Dans le cas des noms d'espèces naturelles, ce sont à peu près toujours les mêmes types de traits descriptifs qui sont retenus. Ces traits peuvent être regroupés, sur la base de leur fonction descriptive immédiate, dans un nombre relativement restreint de grandes catégories de base. Ne tenant compte que de ces catégories fondamentales, on peut en arriver à esquisser un modèle définitoire général. Le modèle définitoire général appliqué aux noms d'espèces naturelles comporte cinq catégories fondamentales de traits ou *blocs définitoires* qui s'enchaînent généralement selon l'ordre suivant (seul le premier étant toujours représenté)¹ :

CLASSIFICATION + (MODE DE VIE) + (HABITAT) + (MORPHOLOGIE) + (FONCTION)

Le tableau 1 donne un premier aperçu du contenu de chacun de ces blocs que nous passerons rapidement en revue avant de revenir plus longuement sur l'ensemble des segments locatifs, qui servent à décrire l'Habitat et occasionnellement à préciser la Fonction.

TABLEAU 1 – LES COMPOSANTES DE LA DÉFINITION DES NOMS D'ESPÈCES NATURELLES

Classification	Mode de vie	Habitat	Morphologie	Fonction
Incluant Autres classificateurs (notamment taxonomiques)	Cycle vital Rusticité Mode d'alimentation	Aire de distribution Aire d'origine	Caractéristiques physiques de la plante et/ou de l'une de ses parties (feuille, fleur, fruit, système racinaire, etc.)	Propriété Domaine d'utilisation Usage Produit
←----->				Aire de culture/d'emploi

2.1 Le bloc de la Classification

La définition par inclusion commence par faire appel à un ou plusieurs éléments de classification, dont le premier et le plus important est l'incluant, un hyperonyme du défini qui situe immédiatement le référent (la chose-nommée) par rapport à une classe qui l'englobe. Dans le corpus étudié, c'est le mot *plante* (voir les exemples 1 et 2) qui revient le plus fréquemment, correspondant au plus large niveau d'inclusion ; mais les définitions suivantes (3-5) montrent que les lexicographes du PR ont eu recours à d'autres niveaux, *herbe*, *graminée* et *lavande* ciblant des classes de plus en plus étroites.

¹ Ce modèle correspond largement à celui ébauché dans Hathout 1996, étude en partie consacrée aux marqueurs sémantiques superficiels présents dans les définitions de phytonymes du *Trésor de la langue française*. Il va de soi que l'ordre attendu de la séquence peut être affecté par le fait que les segments en cause adoptent une forme simple (adjectif) ou complexe (relative et syntagme prépositionnel notamment).

- (1) **Agrostis** Plante monocotylédone (*graminées*), annuelle ou vivace, abondante dans les prairies.
- (2) **Ache** Plante ombellifère, herbacée, dont deux espèces sont cultivées comme alimentaires, le céleri à côtes et le céleri-rave.
- (3) **Cerfeuil** Herbe potagère (*ombellifères*) dont les feuilles sont utilisées comme condiment.
- (4) **Dactyle** Graminée fourragère des régions tempérées.
- (5) **Aspic** Lavande mâle (*labiées*), croissant à basse altitude en Provence.

Ces exemples montrent également que l'incluant est souvent complété par d'autres éléments classificateurs puisés, entre autres, à la taxonomie botanique (taxons d'ordres, de familles, de genres, etc.), faisant référence à des classes taxonomiques plus grandes que celle de l'incluant. Ces classificateurs secondaires (soulignés en pointillé) peuvent être accolés (1-2) ou non (3-5) à l'incluant ; ils peuvent être syntaxiquement intégrés à la paraphrase définitoire (1-2) ou, comme c'est plus fréquemment le cas, être simplement mentionnés entre parenthèses en italique (1, 3 et 5)¹.

Les exemples suivants (6, 7, voir aussi 2) illustrent d'autres types de renseignements qui relèvent du même bloc définitoire, mais qui, contrairement aux précédents, viennent préciser la classe identifiée par l'incluant en la situant par rapport à une ou plusieurs de ses sous-classes.

- (6) **Achillée** Plante à longues feuilles très découpées (*composées*) dont l'espèce la plus commune est l'achillée millefeuille [...] utilisée en pharmacopée.
- (7) **Phragmite** Plante herbacée (*graminées*) qui croît dans les marais, les fossés, et dont le type le plus connu est le roseau.

On compte enfin certains segments qui font référence à des relations moins nettement définies que les précédentes (parenté approximative), introduits par des marqueurs comme *voisin de* (8), *apparenté à* (9), etc.

- (8) **Asparagus** Plante ornementale (*liliacées*) voisine de l'asperge, au feuillage très fin et décoratif.
- (9) **Sarrette** Plante vivace (*composacées*), à feuilles dentelées, apparentée aux chardons.

2.2 Le bloc du Mode de vie

En deuxième lieu, on peut isoler la catégorie des traits qui visent à caractériser le mode de vie (ou de développement) de la plante concernée. Dans le corpus étudié, ce type de traits est assez courant, mais relativement peu varié. Les segments rencontrés réfèrent principalement au cycle vital (10-11), plus rarement au mode d'alimentation ou de croissance (12-13).

- (10) **Chrysanthème** Plante annuelle ou vivace (*composées*), cultivée comme ornementale.
- (11) **Angélique** Plante bisannuelle aromatique (*ombellifères*) dont la tige et les pétioles sont utilisés en confiserie.

¹ Comme cela est rappelé dans la préface du PR (1993 : xi), ces taxons ne figurent pas nécessairement à la nomenclature. La question de la place importante réservée aux taxons scientifiques dans les définitions de noms d'espèces naturelles est plus longuement abordée dans Mercier 2000b.

- (12) **Dionée** Plante carnivore d'Amérique (*droséracées*) dont la feuille, bordée de longs cils et tapissée de poils sécrétant un liquide visqueux, emprisonne les insectes.
- (13) **Lierre** Grande liane épiphyte (*araliacées*) à feuilles persistantes vertes et luisantes, se fixant par ses racines adventives (=> crampon).

Dans les définitions de noms d'espèces animales, ce bloc est nettement plus riche, étant donné que, pour décrire ces espèces, le lexicographe peut faire appel à toute une gamme de traits de comportement (14-15) ; selon l'ordre attendu dans ces définitions, le bloc du mode de vie suit le bloc de la morphologie au lieu de le précéder (comme en 15).

- (14) **Fournilier** Mammifère primitif d'Amérique (*édentés*) qui chasse dans les tunnels des fourmilières avec sa longue langue gluante.
- (15) **Loir** Petit mammifère d'Eurasie (*rongeurs*) au pelage gris, à la queue touffue, qui peut hiberner six mois de l'année.

2.3 Le bloc de l'Habitat

La troisième grande catégorie de traits définitoires est composée de tous les renseignements relatifs à la localisation de la plante décrite (en tant qu'espèce naturelle et non pas en tant qu'espèce cultivée utilisée à des fins horticoles, alimentaires ou autres). Ces données relèvent du bloc définitoire de l'Habitat. Comme le contenu de ce bloc sera examiné plus en détail au point 3, nous nous contenterons ici de citer quelques exemples (16-21) laissant entrevoir la variété des traits locatifs rencontrés.

- (16) **Strophante** Liane (*apocynacées*) d'Afrique et d'Asie tropicale, dont les graines renferment des glucosides, dont l'un fournit l'ouabaine*.
- (17) **Navet** Plante d'origine asiatique (*crucifères*) cultivée pour ses racines comestibles.
- (18) **Arachide** Plante tropicale (*légumineuses*), cultivée pour ses fruits (graines) qui se développent sous terre (les pédoncules floraux enfouissent les fleurs dans le sol après fécondation).
- (19) **Dolic** Genre de légumineuses papilionacées des pays chauds.
- (20) **Osmonde** Fougère des lieux humides et des terrains siliceux, appelée aussi *fougère aquatique*.
- (21) **Atoca** Plante des marais qui produit l'atoca (airelle des marais d'Amérique).

2.4 Le bloc de la Morphologie

Le quatrième bloc définitoire regroupe tous les traits qui concourent à esquisser une description physique de l'espèce botanique en question. Les caractéristiques retenues (port, taille, type de floraison, type de fructification, couleur, texture, goût, parfum, etc.) peuvent se rapporter globalement à la plante dans son ensemble ou mettre en relief l'une de ses parties (tige, feuille, fleur, fruit, graine, racine) (22-28). Étant donné le contenu de notre corpus et l'ambiguïté du mot *plante* utilisé comme incluant¹, il n'est pas étonnant que l'un des segments les plus récurrents de ce bloc soit l'adjectif *herbacé* (22, 23 et 25).

¹ Dans sa définition du mot *plante*, le PR distingue le sens large « végétal multicellulaire » du sens étroit plus courant « végétal complexe (à racine, tige et feuilles) de petite taille (opposé à *arbre* ; *mousse*) ».

- (22) **Ipomé** Plante herbacée ou ligneuse (*convolvulacées*), dont une variété est cultivée comme ornementale.
- (23) **Mauve** Plante herbacée (*malvacées*) à fleurs roses ou violet pâle.
- (24) **Ageratum** Petite plante buissonnante ornementale (*composées*), à fleurs bleues.
- (25) **Aigremoine** Plante herbacée (*rosacées*) des prés et des bois, à fleurs jaunes et fruits à crochets adhérents.
- (26) **Aristoloch** Plante grimpante (*aristolochiacées*) aux feuilles en cœur, aux fleurs jaunes, à corolle tubulaire et odeur nauséabonde.
- (27) **Actée** Plante vivace des bois (*renonculacées*), à follicules ou à baies (vénéneuses, chez l'actée en épi ou herbe de saint Christophe).
- (28) **Cardamome** Plante de l'Inde (*zingibéracées*) dont les graines ont une saveur poivrée et aromatique.

2.5 Le bloc de la Fonction

La dernière catégorie d'éléments descriptifs auxquels on a l'habitude d'avoir recours pour définir les noms de plantes sont ceux qui traduisent explicitement le point de vue de l'humain sur les végétaux en question, l'expérience qu'il en a. Le lexicographe se contente souvent d'un adjectif pour souligner rapidement une valeur ou propriété largement reconnue (plante *ornementale*, *décorative*, *potagère*, *toxique*, etc. ; (29-33) ; mais on rencontre des segments plus développés, qui apportent des précisions sur certaines propriétés en mentionnant une ou plusieurs utilisations particulières (31-32), le domaine d'utilisation (32), les produits dérivés (33), l'aire de culture ou d'emploi (34).

- (29) **Capucine** Plante ornementale (*tropéolacées*) à feuilles rondes et à fleurs jaunes, orangées ou rouges.
- (30) **Aubergine** Plante potagère (*solanacées*), originaire de l'Inde, cultivée pour ses fruits.
- (31) **Stramoine** *Datura* appelée aussi *pomme épineuse*, dont les feuilles contiennent plusieurs alcaloïdes toxiques, employés en thérapeutique (atropine, scopolamine) pour leurs propriétés sédatives et antispasmodiques.
- (32) **Datura** Plante toxique (*solanacées*) des régions chaudes et tempérées, originaire de l'Inde, dont plusieurs espèces sont utilisées comme narcotique et comme plantes ornementales.
- (33) **Agave** Plante d'origine mexicaine, très décorative (*agavacées*), aux feuilles vastes et charnues, dont on tire des fibres textiles (=> **pite, sisal, tampico**) à partir des feuilles, et des boissons de la sève fermentée (=> **pulque**) ou distillée (=> **mescal, tequila**).
- (34) **Pélaronium** Plante (*géraniacées*) d'origine exotique, acclimatée et cultivée en Europe à cause de la beauté de ses fleurs, et appelée couramment *géranium*.

2.6 La mise en relation lexicale

Jusqu'à présent, il n'a été question que des segments définitoires relevant de la métalangue de contenu (de la description du référent ou de la chose-nommée). Nous nous contenterons ici de signaler rapidement la présence dans notre corpus d'un certain nombre de segments qui relèvent plutôt de la métalangue de signe (selon l'opposition faite par Rey-Debove 1971). Il s'agit des segments qui mettent explicitement le défini en rapport avec d'autres unités linguistiques. Ce rapport peut être de nature synonymique (dénomination concurrente du défini, (35 et 37), hyponymique (dénomination d'un sous-ensemble de la classe 36), ou remplir diverses

autres fonctions lexicales (dénomination d'une partie de la plante ou d'un produit qui en est extrait 37).

- (35) **Benoîte** Plante des bois (*rosacées*) à fleurs jaunes, appelée aussi *herbe de Saint-Benoît*, dont la racine est astringente et tonique.
- (36) **Spergule** Petite plante herbacée (*caryophyllacées*), à feuilles en lanières dont une variété est appelée *fourrage de disette*.
- (37) **Momordique** Plante rampante (*cucurbitacées*), appelée aussi *concombre d'âne*, dont les fruits en capsules (appelés *pommes de merveille*) éclatent en projetant leur coque vide.

3. Les segments locatifs

Le tiers (32 %) des définitions par inclusion de notre corpus contiennent un ou plusieurs éléments de localisation. Ces éléments servent essentiellement à décrire l'Habitat¹, mais on y a aussi recours, plus accessoirement, dans un certain nombre de segments relevant globalement du bloc de la Fonction. Malgré leur grande diversité, les segments locatifs utilisés par les lexicographes du PR répondent à un nombre relativement restreint de paramètres de description, que nous passerons maintenant en revue.

3.1 L'aire de distribution et l'aire d'origine (bloc de l'Habitat)

Dans notre corpus, près des trois quarts des segments relevant du bloc de l'Habitat semblent avoir comme fonction de circonscrire l'aire de distribution des plantes décrites, la partie du globe où elles poussent naturellement (voir plus haut 16, 18-21)²; dans le reste des articles (une trentaine), ils viennent préciser une aire d'origine, c'est-à-dire la zone d'habitat spontané d'où l'on a extrait certaines plantes valorisées pour les introduire ailleurs, cet ailleurs n'étant pas nécessairement mentionné (voir plus haut 17). Un seul article conjugue ces deux types généraux d'informations (38).

- (38) **Datura** Plante toxique (*solanacées*) des régions chaudes et tempérées, originaire de l'Inde, dont plusieurs espèces sont utilisées comme narcotique et comme plantes ornementales.

Il faut mentionner que la valeur globale des segments locatifs a été établie d'après la valeur de l'élément par lequel ils sont introduits dans la paraphrase définitoire. Le tableau 2 fait état des principaux éléments introducteurs relevés (les plus récurrents sont en gras).

TABLEAU 2 – LES PRINCIPAUX MARQUEURS DE LOCALISATION

	Aire de distribution	Aire d'origine
Marqueurs explicites	<i>qui croît / croissant (à, en, dans)</i> <i>qui pousse / poussant (à, en, dans)</i> <i>de (+ repère écologique)</i>	<i>originaire de</i> <i>d'origine</i> <i>provenant à l'origine de</i>

¹ Les segments locatifs du bloc de l'Habitat comportent en outre un certain nombre d'éléments complémentaires de quantification (*abondant, commun, répandu, etc.*) dont il ne sera pas question dans cet article.

² Seul l'article *Renouée* fait état d'une aire de distribution globale : « Plante dicotylédone (*polygonacées*), herbacée, à tige noueuse, répandue sur tout le globe. »

Marqueurs non explicites	<i>de</i> (+ repère toponymique)	
	<i>de</i> (+ repère climatique)	

Contrairement aux introducteurs complexes *qui croît dans...*, *originaire de...*, etc., la préposition *de* peut être ambiguë, lorsqu'elle est suivie d'un nom de toponyme par exemple. Selon son degré de connaissances botaniques ou horticoles, le lecteur du PR pourra interpréter différemment le segment locatif présent dans la définition du mot *bégonia* (39) : seul le lecteur averti, au fait que le bégonia est de culture courante ailleurs qu'en Amérique tropicale, saura qu'il est seulement question de son aire d'origine.

(39) **Bégonia** Plante d'Amérique tropicale (*bégoniacées*), ornementale, cultivée pour ses fleurs.

Nous alignant sur la lecture attendue d'un lecteur moins averti, nous avons comptabilisé comme élément de distribution tout segment introduit par la préposition *de* (ou variantes).

3.2 L'aire de culture (bloc de la Fonction)

Certains éléments locatifs présents dans les définitions étudiées (6 %) sont introduits par des marqueurs qui les intègrent à des segments fonctionnels, soit essentiellement *acclimaté en* (40-41) et *cultivé dans / en* (42)¹. Le lexicographe y a recours pour identifier explicitement une aire de culture (ou d'acclimatation, plus rarement de naturalisation) – en principe distincte de l'aire de distribution naturelle – qui, comme dans les exemples cités, est souvent opposée à une aire d'origine vaguement identifiée (*plante exotique, des régions tropicales*).

(40) **Césalpinées** Sous-famille de plantes (*légumineuses*) des régions tropicales, parfois acclimatées en Europe (séné, févier, arbre de Judée, etc.).

(41) **Jussée** Plante exotique (*onagrariacées*), herbe ou arbrisseau aquatique à tiges creuses et à grandes fleurs jaunes ornementales, acclimatée en France pour la décoration des pièces d'eau.

(42) **Lantanie** Plante (*verbénacées*), arbuste exotique cultivé en Europe pour ses fleurs ornementales diversement colorées.

3.3 Les repères toponymiques, climatiques, écologiques

Quelle que soit l'aire à décrire, le lexicographe dispose de trois types principaux de repères de localisation : les repères toponymiques, climatiques et écologiques.

3.3.1 Les repères toponymiques

Les repères toponymiques (ou géographiques au sens étroit) reposent sur la mention d'un nom de lieu (parfois d'un adjectif dérivé de nom de lieu) ou d'une association de toponymes (voir le tableau 3). De façon générale, les segments locatifs font référence à de très larges entités géographiques ou géopolitiques – continents, sous-continent et autres grandes régions du monde – ; mais on rencontre également certains noms d'entités plus circonscrites – archipels, pays, états –, surtout lorsqu'il s'agit de l'aire

¹ L'élément introducteur *naturalisé en* n'a été utilisé qu'une seule fois, à l'article *Cactus* : « Plante grasse (*cactées*), de genre oponce, des régions chaudes et arides, naturalisée en Europe méridionale, à tiges riches en suc et épineuses. »

d'origine¹. Les bases toponymiques les plus récurrentes (plus de cinq mentions) sont, par ordre décroissant, *Amérique*, *Europe*, *Méditerranée*, *Asie*, *Inde* et *Afrique*.

TABLEAU 3 – LES REPÈRES TOPONYMIQUES

Continents et sous-continent	
Amérique (21)²	<i>Amérique</i> (7) – <i>Amérique tropicale</i> (7) – <i>Amérique du Sud</i> (2) – <i>Amérique du Nord</i> (2) – <i>Amérique centrale</i> (2) – <i>Amérique latine</i>
Europe (14)	<i>Europe</i> (11) – <i>Europe méridionale</i> (2) – <i>Europe centrale</i>
Asie (9)	<i>Asie</i> (2) – <i>Asie occidentale</i> (2) – <i>Asie tropicale</i> (2) – <i>Asie non tropicale</i> – <i>Asie Mineure</i> – <i>asiatique</i>
Afrique (7)	<i>Afrique</i> (3) – <i>Afrique du Nord</i> (3) – <i>africain</i>
Océanie	<i>Océanie</i>
Autres grandes régions du monde	
Méditerranée (9)	<i>méditerranéen</i> (4) – <i>régions méditerranéennes</i> (2) – <i>région méditerranéenne</i> – <i>bassin méditerranéen</i> – <i>pays méditerranéens</i>
Moyen-Orient (3)	<i>Moyen-Orient</i> (3)
Extrême-Orient	<i>Extrême-Orient</i> ³
Archipels	
Divers	<i>Antilles</i> – <i>Insulinde</i> ⁴ – <i>Moluques</i> – <i>Polynésie</i> (2)
Pays, états, régions	
Inde (8)	<i>Inde</i> (7) – <i>indien</i>
Mexique (4)	<i>Mexique</i> (2) – <i>mexicain</i> (2)
France (3)	<i>France</i> (1) – en <i>France</i> (surtout en Bretagne) – du sud et de l'ouest de la <i>France</i>
Divers	<i>Brésil</i> – <i>Chine</i> – <i>Espagne</i> – <i>Italie</i> – <i>Japon</i> – <i>Madagascar</i> – <i>Malaisie</i> – <i>Tunisie du Sud</i> , <i>Tripolitaine</i> , <i>Cyrénaïque</i> ⁵ – <i>État de Maryland</i> ⁶ – <i>Virginie</i> – <i>Bretagne</i> – <i>Midi</i> – <i>Provence</i>
Autres toponymes	
Divers	(hauts plateaux des) <i>Andes</i> – (littoral) <i>atlantique</i> – (rivages) <i>atlantiques</i> – <i>Nil</i> – (bords du) <i>Nil</i>

¹ À cet égard, la définition de *Virginie*, qui fait état de pays sans les nommer, constitue une exception : « Tabac provenant à l'origine de la Virginie, désormais cultivé dans différents pays du monde. »

² Ici comme dans les tableaux suivants, les repères sont présentés selon le nombre décroissant de leurs occurrences (indiqué entre parenthèses, sauf dans les cas de mention unique).

³ Ce toponyme ne figure étonnamment pas à la nomenclature du *Petit Robert des noms propres* (PRNpr).

⁴ « Nom géographique donné en Europe à l'ensemble des îles du Sud-Est asiatique et comprenant les îles de l'Indonésie* (Sonde, Moluques [Maluka], Célèbes [Sulawesi], Bornéo) et des Philippines ». (PRNpr)

⁵ Les toponymes *Tripolitaine* et *Cyrénaïque*, mentionnés dans la définition de *lotus* (45), désignent des provinces de Libye ; on peut s'étonner de l'emploi, dans un dictionnaire de langue, de repères aussi « pointus », sur lesquels doivent buter la plupart des usagers du PR.

⁶ Cette forme pourra étonner les lecteurs nord-américains qui attendraient plutôt *État du Maryland*.

Comme il s'agit d'un dictionnaire français, les rédacteurs du PR se sont permis à l'occasion d'identifier un peu plus précisément certaines régions de l'Hexagone (*Bretagne, Midi, Provence, sud et ouest de la France*) ; mais le toponyme *France* demeure lui-même peu attesté (deux fois sur trois associé au bloc de la Fonction : *acclimaté, cultivé en France*). Enfin, à quelques rares reprises, la localisation est établie à partir du nom largement connu d'un océan (*atlantique*), d'un cours d'eau (*Nil*) ou d'une chaîne de montagnes (*Andes*).

Les définitions suivantes contiennent des exemples d'associations de toponymes (généralement restreinte à deux éléments), dont aucune n'est vraiment récurrente ; l'emploi des parenthèses, comme en (45), est rare.

- (43) **Henné** Plante du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (*lythriacées*), dont l'écorce et les feuilles séchées et pulvérisées fournissent une poudre colorante jaune ou rouge.
- (44) **Muscari** Plante (*liliacées*) d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Asie occidentale, à fleurs bleues ou blanches disposées en grappes, et très parfumées.
- (45) **Lotus** Plante du littoral africain (Tunisie du Sud, Tripolitaine, Cyrénaïque) produisant un fruit auquel les anciens attribuaient des propriétés magiques.

3.3.2 Les repères climatiques

En plus de repères de type toponymique, le lexicographe dispose de repères d'ordre climatique. Cette deuxième catégorie comprend en principe tous les adjectifs servant habituellement à circonscrire une large zone du globe en termes de latitude (*arctique, tropical, équatorial, subtropical*, etc.), de chaleur (*froid, tempéré, chaud*) et de pluviosité (ou d'humidité) (*aride, sec, humide*). Ces trois paradigmes (voir le tableau 4) sont représentés dans notre corpus, mais on rencontre surtout les deux premiers, qui sont très étroitement associés (*tropical* impliquant aussi un climat chaud et *tempéré*, une latitude située entre un pôle et les tropiques).

TABLEAU 4 – LES PARADIGMES DE MARQUEURS CLIMATIQUES

Latitude	Chaleur	Pluviosité / humidité
tropical (29)	tempéré (17)	humide (3)
non tropical (3)	chaud (10)	
semi-tropical	froid	aride (2)
subtropical		

Tropical est l'adjectif le plus récurrent ; c'est le seul élément (avec son contraire *non tropical*) qui peut s'associer directement à l'incluant (*plante* ou autre) et constituer en soi un segment locatif¹ ; les seuls autres repères présentant dix occurrences et plus sont *tempéré* et *chaud*.

¹ *Tropical* (incluant *non tropical*) est également le seul adjectif qui s'associe à un toponyme (v. plus loin *Les segments hétérogènes*).

TABLEAU 5 – LES REPÈRES CLIMATIQUES TROPICAL ET TEMPÉRÉ

Tropical (29)	(plante) <i>tropicale</i> (9) – (plante) <i>tropicale</i> et <i>semi-tropicale</i> – d'Amérique <i>tropicale</i> (7) – des régions <i>tropicales</i> (4) – d'Asie <i>tropicale</i> (2) – des pays <i>tropicaux</i> – cultivé dans les régions <i>tropicales</i> – des zones <i>tropicales</i> humides – des régions tempérées et <i>tropicales</i> – des régions humides <i>tropicales</i> et tempérées chaudes – dans les forêts <i>tropicales</i>
Non tropical (3)	d'Asie <i>non tropicale</i> (2) – (variété) <i>non tropicale</i>
Tempéré (17)	des régions <i>tempérées</i> (7) – des régions chaudes et <i>tempérées</i> (3) – qui pousse dans les prairies des régions <i>tempérées</i> – des régions <i>tempérées</i> d'Europe – qui croît dans les pays chauds et <i>tempérés</i> – des régions <i>tempérées</i> et <i>tropicales</i> – cultivée dans les régions <i>tempérées</i> et subtropicales – des endroits humides et <i>tempérés</i> – des régions humides <i>tropicales</i> et <i>tempérées</i> chaudes

Comme on le voit dans les exemples du tableau 5, les segments locatifs à contenu strictement climatique ont généralement comme base le mot *région* (22 mentions, au pluriel), plus rarement les mots *pays*, *zone* et *climat* (trois mentions et moins, également au pluriel)¹. Sauf exception, ils s'en tiennent à un seul ou deux adjectifs ; l'article *Riz* présente un cas unique de segment climatique particulièrement développé (46).

- (46) **Riz** Graminée des régions humides tropicales et tempérées chaudes, dont le fruit est un caryopse (*grain de riz*) riche en amidon.

3.3.3 Les repères écologiques

La troisième et dernière catégorie principale de repères locatifs est de nature écologique. Elle regroupe toutes les mentions de niches écologiques particulières. Contrairement aux deux précédentes catégories, celle-ci ne sert plus à circonscrire une aire plus ou moins grande sur le globe, mais plutôt un milieu de vie immédiat. Les conditions de vie des plantes étant extrêmement variables, il n'est pas étonnant que la liste des repères écologiques utilisés par les lexicographes du PR soit relativement longue et variée. Nous ne présentons ici que la section des segments relatifs à des milieux aquatiques (voir le tableau 6) ; en annexe (tableau 8), nous donnons la liste et le nombre d'occurrences de tous les autres segments relevés, classés en fonction des principaux milieux visés (milieux maritimes, montagneux, à végétation ligneuse ou herbacée, etc.). Cet inventaire permet de découvrir le détail de la métalangue employée et de constater que la variation observée est en partie due à une assez grande liberté de formulation dans l'identification de certaines niches écologiques. Cette liberté est particulièrement manifeste dans les segments relatifs aux milieux aquatiques présentés ci-dessous ; on remarquera toutefois que, pour la plupart, ces segments ne reposent que sur l'emploi de quatre mots courants : *aquatique*, *eau*, *humide* et *marais*.

¹ Comme mot support, *endroit* n'est utilisé que dans un seul repère climatique (*dans les endroits humides et tempérés*) ; on le réserve plutôt aux repères écologiques.

TABLEAU 6 – LES REPÈRES ÉCOLOGIQUES (MILIEUX AQUATIQUES)

Milieux aquatiques	
Humide¹ (24)	des lieux <i>humides</i> (6) – qui croît dans les lieux <i>humides</i> (3) – (et) qui pousse dans les lieux <i>humides</i> (2) – qui croît dans les prés <i>humides</i> (2) – qui croît dans des endroits <i>humides</i> – croissant en milieu <i>humide</i> – qui croît dans les lieux limoneux ou <i>humides</i> – qui croît dans les marais, les lieux <i>humides</i> – aquatique [...] qui croît dans les marais et les terrains <i>humides</i> – qui croît dans l'eau, les marécages, les terrains très <i>humides</i> – des lieux <i>humides</i> et des terrains siliceux – des régions <i>humides</i> et boisées – commune dans les bois et les prairies <i>humides</i> – des herbages <i>humides</i> – des fossés <i>humides</i>
Aquatique (21)	<i>aquatique</i> (18) – <i>aquatiques</i> ou terrestres – <i>aquatique</i> [...] des eaux douces – <i>aquatique</i> [...] qui croît dans les marais et les terrains humides
Eau (9) – eau douce – eau stagnante	d' <i>eau</i> (4) – qui croît dans l' <i>eau</i> , les marécages, les terrains très humides – des bords d' <i>eau</i> – des bords de l' <i>eau</i> – poussant au bord de l' <i>eau</i> – qui pousse près de l' <i>eau</i> – aquatique [...] des <i>eaux douces</i> – dans les <i>eaux stagnantes</i>
Marais (7)	des <i>marais</i> (2) – des bois et des <i>marais</i> – qui croît dans les <i>marais</i> , les lieux humides – aquatique [...] qui croît dans les <i>marais</i> et les terrains humides – qui croît dans les <i>marais</i> , les fossés – des <i>marais</i> et tourbières des régions froides
Marécage / marécageux	qui croît dans l'eau, les <i>marécages</i> – qui croît dans les endroits <i>marécageux</i>
Fossé (2)	qui croît dans les marais, les <i>fossés</i> – des <i>fossés</i> humides
Tourbière (2)	des <i>tourbières</i> – des marais et <i>tourbières</i> des régions froides
Amphibie	<i>amphibie</i>
Lacustre	<i>lacustre</i>
Limoneux	qui croît dans les lieux <i>limoneux</i> ou humides
Sous-marin	qui forme des prairies <i>sous-marines</i>

De façon générale, on peut dire que la métalangue des segments de localisation écologique demeure assez simple. On ne rencontre qu'une demi-douzaine de termes techniques pouvant présenter une difficulté de lecture pour un public non averti, dont *ammophile* « qui vit dans le sable » (PR) et *rudéral* « qui croît parmi les décombres en terrain calcaire » (PR).

- (47) **Ammi** BOT. Plante ammophile [...] du sud et de l'ouest de la France (*ombellifères*), herbacée et annuelle.
- (48) **Mélilot** Plante herbacée rudérale (*légumineuses*), aux fleurs jaunes en grappes dressées.
- (49) **Vipérine** Plante rudérale (*borraginacées*) à fleurs bleues, villose, dont la tige présente des taches rappelant la peau de la vipère.

L'article *Ammi* (47), où figure *ammophile*, a été introduit à la nomenclature du PR dans l'édition de 1993 ; c'est également lors de la préparation de cette édition qu'a été ajouté l'adjectif *rudéral* aux articles *Mélilot* (48, autrefois sans segment de localisation) et *Vipérine* (49, où il a remplacé le segment *des lieux incultes*). Ces

¹ Nous ne retenons pas ici les segments (déjà mentionnés) où *humide* sert à préciser une large zone climatique.

ajouts semblent être des indices d'une ouverture plus grande aux termes techniques. Les exemples d'emploi de l'adjectif *rudéral* nous donnent l'occasion de signaler qu'un certain nombre de segments de localisation gagneraient à faire l'objet d'une révision. Ainsi, il est loin d'être évident que le remplacement de *des lieux incultes* par *rudéral* – terme spécialisé faisant référence à un habitat nettement plus restreint – constitue une véritable amélioration de la description en regard du public visé.

Dans l'ensemble des repères écologiques relevés, les adjectifs ont comme principal support le marqueur *lieu* (20 mentions), suivi de *terrain* et *endroit* (respectivement 6 et 3 mentions); *milieu* ainsi que les noms eux-mêmes porteurs d'information écologique (*bois*, *prairies*, etc.) sont rarement mentionnés plus d'une fois.

3.4 Le cas de l'adjectif *exotique*

De façon générale, les adjectifs de notre corpus qui constituent en soi un segment locatif ou qui participent à un segment locatif véhiculent une information assez explicite pour être rattachés, sinon à une aire précise, du moins à un type précis de repères. Mais comment faut-il décoder l'adjectif *exotique*, présent dans dix-sept articles? Si, comme on peut le lire dans le PR, cet adjectif signifie « qui provient des pays lointains et chauds », on peut considérer, en premier lieu, qu'il s'agit d'un repère relatif à une aire d'origine – les repères *exotique* (13 fois) et *d'origine exotique* (4 fois) étant alors synonymes – ; et, en deuxième lieu, que ce repère cumule des informations complémentaires de natures géographique (vague) et climatique.

La présence du sème « de pays lointains » paraît toujours se vérifier, mais il est clair que le mot implique une subjectivité de point de vue (subjectivité de la communauté française, à la fois destinataire et destinataire privilégié du PR¹) qui peut parfois s'éloigner de celle d'un lecteur québécois. C'est le cas notamment dans les articles *Rudbeckia*, *Sarracénie* (50) et *Zizanie*, les plantes ainsi nommées poussant toutes spontanément au Québec (selon Marie-Victorin 1964 et Fleurbec 1987).

- (50) **Sarracénie** Plante *exotique* (*sarracéniacées*) qui croît sur le littoral atlantique de l'Amérique du Nord, et dont les feuilles peuvent capturer les insectes.

Il semble en outre assez clair, à partir de ces trois exemples, que l'adjectif n'implique pas toujours le sème « des pays chauds »... Dans notre bilan, nous le comptabiliserons donc uniquement comme un repère géographique associé à une aire d'origine.

Contrairement à ce que suggère la définition citée, la sarracénie n'est pas une plante de littoral, mais plutôt une plante caractéristique des marécages de l'est de l'Amérique du Nord. Voilà une nouvelle occasion de constater qu'une révision des segments locatifs serait souhaitable.

3.5 Les segments locatifs hétérogènes

Jusqu'à présent, mis à part le cas particulier de l'adjectif *exotique*, nous avons mis l'accent sur les segments homogènes, ne relevant que d'une seule catégorie de repères locatifs, même si nos exemples et tableaux pouvaient contenir quelques segments hétérogènes. C'est le cas de segments comme *d'Amérique tropicale*, ou plus rarement *des régions tempérées d'Europe*, qui sont constitués par l'association de deux éléments, l'un toponymique et l'autre climatique. Notre corpus ne compte qu'une

¹ Ce choc des points de vue entre francophones européens et nord-américains est abordé plus en détail dans Mercier 2000a.

dizaine de segments hétérogènes de ce type. Une dizaine d'autres résultent des autres associations possibles, illustrées par les exemples suivants :

- [écologique] + [climatique] *dans les marais des régions froides, dans les forêts tropicales ;*
 [écologique] + [toponymique] *du littoral africain, qui pousse dans les rochers et les sables de la région méditerranéenne.*

Les segments hétérogènes ne représentent que 8 % des segments locatifs relevés ; les segments hétérogènes discontinus (51) sont l'exception.

- (51) **Nénuphar** Plante aquatique vivace (*nymphéacées*) qui croît dans les pays chauds et tempérés et dont les grandes feuilles rondes s'étalent sur l'eau.

3.6 Les segments locatifs séquentiels

Pour les distinguer des précédents, nous appelons *segments séquentiels* les associations – continues (52-54) ou discontinues (55) – de deux segments complémentaires qui réfèrent à deux aires distinctes, généralement l'aire d'origine et l'aire de culture (52-53).

- (52) **Pélaronium** Plante (*géraniacées*) d'origine exotique, acclimatée et cultivée en Europe à cause de la beauté de ses fleurs, et appelée couramment *géranium*.
 (53) **Virginie** Tabac provenant à l'origine de la Virginie, désormais cultivé dans différents pays du monde.
 (54) **Césalpinées** Sous-famille de plantes (*légumineuses*) des régions tropicales, parfois acclimatées en Europe (séné, févier, arbre de Judée, etc.).
 (55) **Élodée** Plante aquatique (*hydrocharidacées*), originaire d'Amérique, qui se reproduit très rapidement et peut gêner la navigation dans les étangs, les canaux.

L'article *Jussée* (56) donne l'exemple unique dans notre corpus d'un segment triple : aire d'origine géographique (*exotique*), aire de distribution écologique (*aquatique*) et aire de culture (*acclimatée en France*).

- (56) **Jussée** Plante exotique (*onagrariacées*), herbe ou arbrisseau aquatique à tiges creuses et à grandes fleurs jaunes ornementales, acclimatée en France pour la décoration des pièces d'eau.

Une vingtaine d'articles seulement (environ 8 %) affichent de telles associations de segments locatifs.

4. Conclusion

Voilà qui donne un bon aperçu du contenu des segments locatifs présents dans les définitions de noms de plantes herbacées du PR. Nous avons dégagé et illustré les divers paramètres utilisés par les lexicographes du PR pour localiser les plantes décrites : trois aires distinctes et trois types distincts de repères. L'occasion nous a été donnée de constater que la métalangue utilisée demeure relativement claire et simple, à quelques exceptions près (la préposition *de*, l'adjectif *exotique*, quelques termes techniques). On a généralement recours à un seul repère locatif, et il s'agit dans plus de la moitié des cas d'un repère homogène de type écologique permettant de circonscrire une aire de distribution naturelle. Comme le rappelle le tableau 7, c'est prioritairement cette aire que l'on cherche à décrire dans plus des deux tiers des articles, même lorsqu'on a recours à d'autres types de repères (toponymiques,

climatiques, hétérogènes). Étant donné le nombre élevé d'éléments locatifs présents dans notre corpus (plus de 300), nous n'avons pas cherché à en évaluer globalement la pertinence ; quelques-uns des exemples cités dans cet article montrent toutefois que le choix de certains éléments est discutable, d'autant plus si l'on adopte le point de vue des francophones québécois ou nord-américains.

TABLEAU 7 – RÉPARTITION DES ÉLÉMENTS LOCATIFS

	Habitat		Fonction
	Aire de distribution	Aire d'origine	Aire de culture
Repères toponymiques (80)	60	9	11
Repères climatiques (65)	52	9	4
Repères écologiques (161)	153	0	8
306 éléments/263 articles	265	18	23

Pour compléter le bilan relatif aux segments de localisation mentionnés dans les définitions de phytonymes du PR, il nous reste à préciser leur importance par rapport aux autres catégories de segments définitoires exploités, dont l'étude est également bien avancée. Lorsque l'étude des définitions consacrées aux noms d'arbres dans le PL sera achevée, nous pourrons mettre en perspective la pratique du PR avec celle d'un dictionnaire encyclopédique.

5. Références

- Fleurbec (auteur et éditeur) (1987). *Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières. Guide d'identification Fleurbec*. Saint-Augustin (Portneuf, Québec).
- Hathout, Nabil (1996). Pour la construction d'une base de connaissances lexicologiques à partir du *Trésor de la langue française*. Les marqueurs superficiels dans les définitions spécialisées. *Cahiers de lexicologie*. 68, 1, 137-173.
- Héroux, Pascale (2002). *La définition des noms d'arbres dans le Petit Larousse (éditions 1997 et 1998) : analyse de la pratique lexicographique et de son évolution*. Mémoire de maîtrise. Université de Sherbrooke.
- Lahaie, Lucie (2001). *Le traitement des noms d'oiseaux dans le Petit Larousse et le Petit Robert : étude des éléments postdéfinitionnels*. Mémoire de maîtrise. Université de Sherbrooke.
- Marie-Victorin (Frère) (1964). *Flore laurentienne*, deuxième édition entièrement revue et mise à jour par Ernest Rouleau. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mercier, Louis (2000a). La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires usuels du français : le cas du vocabulaire ornithologique. Marie-Rose Simoni-Aurembou (éd.). *Français du Canada – français de France. Actes du cinquième Colloque international de Bellême (5-7 juin 1997)*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag (Canadiana Romanica). 291-305
- Mercier, Louis (2000b). Quand les dictionnaires se mettent au service de la science. dans *Actes du XXII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Bruxelles, 23-29 juillet 1998)*, publiés par Annick Englebort, Michel Pierrard, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, tome IV (« Des mots aux dictionnaires »).
- [PL] *Le Petit Larousse illustré 1996*. Paris : Larousse. 1995.

- [PR] *Le Petit Robert* sur CD-ROM, version électronique du *Nouveau Petit Robert*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, nouvelle édition du *Petit Robert* de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey. Paris : Dictionnaires Le Robert. 1996.
- [PRNpr] *Le Petit Robert des noms propres alphabétique et analogique illustré en couleurs*, rédaction dirigée par Alain Rey, nouvelle édition refondue et augmentée. Paris : Dictionnaires Le Robert. 2001.
- Rey-Debove, Josette (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. La Haye : Mouton et Co. (Approaches to semiotics).
- Thiffault, Ginette (2002). *Le traitement définitoire des noms de plantes herbacées dans le Petit Robert*. Mémoire de maîtrise. Université de Sherbrooke.

Adresse des auteurs :

Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois

Département des lettres et communications

Faculté des lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

2500, boulevard Université

Sherbrooke (Québec)

J1K 2R1

Canada

louis.mercier@usherbrooke.ca

ginette.thiffault@usherbrooke.ca

ANNEXE

TABLEAU 8 – AUTRES REPÈRES ÉCOLOGIQUES

MILIEUX MARITIMES	
Littoral (3)	du <i>littoral</i> africain [...] – qui croît sur le <i>littoral</i> atlantique de l'Amérique du Nord – qui pousse dans les fentes des rochers <i>littoraux</i>
Côte	qui pousse sur les <i>côtes</i> de l'Europe méridionale
Rivage	des <i>rivages</i> atlantiques
MILIEUX MONTAGNEUX	
Montagne (5)	de <i>montagne</i> – des hautes <i>montagnes</i> – qui croît dans les <i>montagnes</i> – qui croît dans les régions <i>montagneuses</i> – qui croît dans les bois des régions <i>montagneuses</i>
Alpin ¹	<i>alpine</i>
Altitude	croisant à basse <i>altitude</i> en Provence
Plateau	des hauts <i>plateaux</i> des Andes
MILIEUX NATURELS À PRÉDOMINANCE LIGNEUSE	
Bois (12)	des <i>bois</i> (5) – des prés et des <i>bois</i> (2) – des <i>bois</i> et des marais – commune dans les <i>bois</i> et les prairies humides – qui croît dans les <i>bois</i> des régions montagneuses – qui croît dans les <i>bois</i> et les prés – des régions humides et <i>boisées</i>
Forêt (2)	des lisières de <i>forêts</i> – qui s'élève vers la lumière, dans les <i>forêts</i> tropicales, la jungle
Garrigue (2)	de la <i>garrigue</i> – dans les <i>garrigues</i> et les maquis
Haie (2)	commune des <i>haies</i> – commune dans les champs et les <i>haies</i>
Hêtraie	qui croît dans l'humus des <i>hêtraies</i>
Jungle	qui s'élève vers la lumière, dans les forêts tropicales, la <i>jungle</i>
Maquis	dans les <i>garrigues</i> et les <i>maquis</i>
Sous-bois	qui croît dans les lieux ombragés, les <i>sous-bois</i>
MILIEUX NATURELS À PRÉDOMINANCE HERBACÉE	
Pré (11)	des <i>prés</i> (5) – des <i>prés</i> et des bois (2) – qui croît dans les <i>prés</i> humides (2) – qui pousse dans les <i>prés</i> – qui croît dans les bois et les <i>prés</i>
Prairie (8)	des <i>prairies</i> (2) – abondante dans les <i>prairies</i> – qui pousse dans les <i>prairies</i> des régions tempérées – qui constitue une grande partie de la végétation des bonnes <i>prairies</i> – commune dans les bois et les <i>prairies</i> humides – employée pour les pelouses, les <i>prairies</i> artificielles – nuisible aux <i>prairies</i>
Champ (4)	des <i>champs</i> – qui croît dans les <i>champs</i> – commune dans les <i>champs</i> – commune dans les <i>champs</i> et les haies
Blé	commune dans les <i>blés</i>
MILIEUX NATURELS CARACTÉRISÉS PAR DES CONDITIONS OU UN SOL PARTICULIERS	
Rocher (5)	qui pousse dans les fentes des <i>rochers</i> littoraux – qui pousse dans les <i>rochers</i> et les sables de la région méditerranéenne – dans les fissures des <i>rochers</i> et des murs – qui croît sur les <i>rochers</i> , les vieux murs – vivant sur les <i>rochers</i> ou les murs
Inculte (5)	des lieux <i>incultes</i> (4) – des terrains <i>incultes</i>
Rudéral (2)	<i>rudéral</i> [« Qui croît parmi les décombres, <u>en terrain calcaire</u> . » (PR)]
Ammophile	<i>ammophile</i> [« Qui vit dans le sable. » (PR)]
Aride	des lieux <i>arides</i>
Houiller	répandue dans les terrains <i>houillers</i>
Humus	qui croît dans l' <i>humus</i> des hêtraies
Lumière	qui s'élève vers la <i>lumière</i> , dans les forêts tropicales, la jungle
Ombragé	qui croît dans les lieux <i>ombragés</i> , les sous-bois
Sable	qui pousse dans les rochers et les <i>sables</i> de la région méditerranéenne
Salé	qui croît dans les terrains <i>salés</i>
Siliceux	des lieux humides et des terrains <i>siliceux</i>

¹ Il s'agit ici de l'adjectif *alpin* au sens de « qui vit en haute montagne » et non de « relatif aux Alpes » (qui relèverait alors des repères toponymiques).

MILIEUX TERRESTRES EN LIEN AVEC L'ACTIVITÉ HUMAINE	
Mur (8)	des vieux <i>murs</i> – qui pousse sur les <i>murs</i> – répandue près des vieux <i>murs</i> – commune entre les pierres des vieux <i>murs</i> – qui croît sur les toits et les <i>murs</i> – dans les fissures des rochers et des <i>murs</i> – qui croît sur les rochers, les vieux <i>murs</i> – vivant sur les rochers ou les <i>murs</i>
Décombres (7)	des <i>décombres</i> (3) – commune dans les <i>décombres</i> – des <i>décombres</i> et chemins – des chemins et des <i>décombres</i> – commune le long des chemins, dans les <i>décombres</i>
Chemin (6)	du bord des <i>chemins</i> (2) – des <i>chemins</i> — des <i>chemins</i> et des décombres – des décombres et <i>chemins</i> – commune le long des <i>chemins</i> , dans les décombres
Jardin (6)	des <i>jardins</i> (4) – cultivée dans les <i>jardins</i> – très commune dans les <i>jardins</i> , sur les marchés
Bordure (2)	cultivé en <i>bordure</i> , que l'on met en <i>bordures</i>
Pelouse (2)	des cultures et des <i>pelouses</i> – employée pour les <i>pelouses</i> , les prairies artificielles
Rudéral (2)	<i>rudérale</i> [« Qui croît <u>parmi les décombres</u> , en terrain calcaire. » (PR)]
Rocaille	de <i>rocaille</i>
Talus	des <i>talus</i>
Toit	qui croît sur les <i>toits</i> et les murs
Appartement	d' <i>appartement</i>
Intérieur	acclimaté comme plante d' <i>intérieur</i>
Clôture	qu'on fait grimper sur les <i>clôtures</i>
Potager	cultivée dans les <i>potagers</i>
Culture	des <i>cultures</i> et des pelouses
Marché	très commune dans les jardins, sur les <i>marchés</i>